# Dossier de presse

Mercredi 14 octobre 2026

# Trouver un(e) baby-sitter près de chez soi



**Ce dispositif a d'abord pour but de faire découvrir aux jeunes du territoire une première expérience professionnelle. Il répond aussi à un vrai besoin des familles des Vals de Saintonge en matière de garde occasionnelle, grâce à une liste de baby-sitters formés à l'accueil et à la sécurité des enfants de plus de 3 ans.**

Que ce soit pour une soirée, un rendez-vous, une activité ou un besoin ponctuel de garde, les parents peuvent parfois rencontrer des difficultés pour trouver une personne de confiance disponible à proximité de chez eux. Afin de faciliter cette recherche, Vals de Saintonge Communauté constitue et met à jour une liste de baby-sitters volontaires, âgés de plus de 16 ans, résidant sur le territoire.

## Des jeunes sensibilisés à la garde d'enfants

Avant de figurer sur cette liste, les jeunes participent à une demi-journée d'information consacrée au baby-sitting et aux besoins de l'enfant.

Cette sensibilisation est organisée autour de quatre thèmes :

- le cadre de l'activité : contrat de travail, CESU (Chèque emploi-service universel), assurances, posture professionnelle...
- les soins du quotidien : repas, change, besoins de l'enfant...
- le développement de l'enfant et la sécurité affective

- les jeux et activités adaptés aux différents âges

Ces ateliers permettent aux participants de mieux comprendre leur rôle auprès des enfants et les attentes des familles.

S'ils ne sont pas déjà formés, les jeunes suivent également une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) afin d'acquérir les gestes de premiers secours.

## Un service de mise en relation

À l'issue de cette sensibilisation, les jeunes qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur une liste de baby-sitters en renseignant leurs disponibilités et leurs conditions de mobilité.

Les familles à la recherche d'un(e) baby-sitter occasionnel(le) peuvent obtenir cette liste en contactant le service Info Jeunes. L'accès aux coordonnées est encadré afin de garantir la confidentialité des données personnelles.

Vals de Saintonge Communauté n'intervient pas dans la relation de travail et n'est pas l'employeur des baby-sitters. La collectivité facilite uniquement la mise en relation entre les familles et les jeunes inscrits.

## Comment accéder au service ?

- **Pour les familles à la recherche d'un mode de garde :**

Les demandes peuvent être adressées à **infojeunes@valsdesaintonge.fr** ou auprès des structures partenaires présentes sur les différents bassins de vie du territoire.

- **Pour les jeunes de plus de 16 ans souhaitant devenir baby-sitter et intégrer la liste de diffusion :**

Contacter Info Jeunes par SMS ou WhatsApp au 06 09 77 13 60.

**Infos complémentaires :**

À ce jour, environ 23 jeunes âgés de 16 à 20 ans sont inscrits sur le dispositif. Répartis sur différents secteurs des Vals de Saintonge, ils ont été sensibilisés au baby-sitting, au développement de l'enfant et aux responsabilités liées à la garde occasionnelle (pour un enfant de plus de 3 ans).
Deux sessions d'information sont organisées chaque année afin d'accueillir de nouveaux participants et de répondre aux besoins des familles du territoire.

Plus d'informations sur www.valsdesaintonge.fr


| Contact presse |
| --- |
| Aymeric Pajaud - Vals de Saintonge Communauté - Responsable du service Communication<br>05 46 33 24 77 – 06 02 19 66 36 - aymeric.pajaud@valsdesaintonge.fr |